



Monsieur le président, Madame la commissaire,

Les nombreux projets d'implantation d'éoliennes sur le territoire du Québec préoccupent et inquiètent un nombre grandissant de citoyens. Réunis en comités ou à titre individuel, ils émergent de presque toutes les régions du Québec visées par ces projets. Cela dit déjà beaucoup sur leur volonté d'exercer pleinement leur citoyenneté, laquelle implique des responsabilités, notamment celle de participer à la discussion publique sur des projets qui les concernent. Nous vous remercions de nous donner ici la possibilité de le faire.

L'implantation des éoliennes n'est pas sans provoquer de nombreuses résistances. Partout au Québec, les milieux s'organisent. Il en est ainsi dans les régions, municipalités régionales ou municipalités suivantes : Arthabaska, Beauharnois-Salaberry, Bécancour, Chaudière-Appalaches, des Chenaux, Drummond, Coaticook, l'Érable, Etchemins, Lotbinière, Maskoutains, Mékinac, Napierville, Nicolet-Yamaska, Rivière-du-Loup, des Sources.

Nous sommes citoyens des Jardins de Napierville des fervent supporteurs de la transitions énergétiques cependant elle doit se faire en collaboration avec les citoyens et citoyennes. Par la présente nous désirons attirer votre attention sur une partie du plan, le développement de la filière éolienne. Actuellement nous déplorons que les projets éoliens ne permettent pas aux citoyens d'être consulter.

Les citoyens, se questionnent, pourquoi vous sacrifier toutes nos terres agricoles et paysages unique du Québec. Pourquoi vouloir changer le paysage des plus beau berceau du Québec.

Est-ce que vous vous êtes arrêté à figurer que vous êtes à changer profondément le paysage où les citoyens vivent et cela pour des décennies? C'est la fin de la campagne bucolique, agricoles harmonieuse avec la nature. Il n'y a aucune volonté de la part des MRC de se retirer des projets éoliens et de prendre le temps de discuter avec ses citoyens avant de s'embarquer dans un projet qui impacte et précipite ses citoyens dans un projet non accepté par les citoyens. Les municipalités, en remettant leurs compétences à une MRC (selon le code municipal) pour un emprunt, n'ont pas besoin de requérir un registre pour un référendum, mais une municipalité seule oui. Est-ce ça de l'acceptabilité sociale? Est - ce ça développer des projets structurant? Les citoyens en doute.

En conclusion, les préoccupations exprimées par les citoyens se répètent d'un projet à l'autre sans que l'on trouve des réponses adéquates et satisfaisantes pour la population. Il n'y a qu'à penser aux inquiétudes quant à l'impact sur le paysage, l'impact sur les milieux naturels, l'impact sur la santé humaine, l'impact sonore, l'impact socio-économique, la détérioration du tissu social et le financement d'un nouveau secteur industriel privé subventionné par les Québécois.

Pour toutes ces questions nécessitant de manière urgente une réflexion collective, ouverte, transparente et rigoureuse, pour toutes ces raisons militant en faveur d'un débat national, il nous apparaît que la présente Commission devrait conclure à la nécessité d'un débat élargi et inclusif sur la filière éolienne.

C'est pourquoi afin d'assurer un débat de qualité et un traitement équitable pour toutes les communautés locales de toutes les régions du Québec, nous demandons la tenue d'un BAPE générique sur la filière éolienne.

Nous tenons aussi à exprimer notre solidarité envers les citoyennes, les citoyens et les organismes concernés par le projet de parc éolien du secteur des Neiges.

Merci de votre attention.

Regroupement des citoyens de la MRC Les Jardins de Napierville
Jeannine Pinard